

Environnement économique 2003

Au niveau international, après les incertitudes de début d'année liées à la guerre en Iraq, 2003 a laissé apparaître des signes prometteurs de reprise économique dès le second semestre. Ces signes se sont concrétisés, 2003 ayant enregistré dans l'ensemble une activité d'un bon tenant, avec une croissance en hausse de 3,8%. L'activité aux Etats-Unis s'est inscrite de nouveau en hausse (+3,1%) et le Japon (+2,7%) est sorti de la récession. A l'inverse, la croissance est restée faible dans la zone euro, avec une croissance de 0,4%.

Le commerce international de marchandises, favorisé par le dynamisme commercial des États-Unis et de la Chine a progressé de 5,2%.

Au Maroc, le PIB a marqué une progression de 5,5% après 3,2% en 2002. La valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une progression de près de 20%, sous l'effet d'une production céréalière de près de 80 millions de quintaux.

De son côté, la valeur ajoutée du PIB non agricole s'est accrue de 3,1%, sous l'impulsion notamment du BTP, du commerce et des industries manufacturières, l'activité minière ayant stagné.

La progression de la valeur ajoutée du BTP est estimée à 4,9%. En 2003, les indicateurs sont restés favorables, avec des crédits alloués à l'immobilier qui ont atteint 39,5 milliards de dirhams, en hausse de 12,3%, et la consommation globale de ciment qui s'est établie à 9,3 millions de tonnes, en hausse de plus de 9%.

Compte tenu notamment du volume de céréales commercialisé entre le 1er juin et fin janvier 2004 (plus de 14 millions de quintaux, soit + 54% par rapport à 2002), la valeur ajoutée du secteur du commerce a enregistré une hausse estimée à 3,8%, rythme relativement analogue à celui constaté l'année passée.

Les "transports et communication" et autres services non marchands enregistrent des augmentations respectives de 3,1% et 1,9%. Notons que le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile s'est accru sensiblement, passant, tous opérateurs confondus, de 5,2 millions en 2002 à 7,4 millions. Le nombre d'abonnés à la téléphonie fixe a également connu une reprise : après le reflux des dernières années, il s'est inscrit, en 2003, en hausse de 8,1%, pour atteindre plus de 1,2 million.

La valeur ajoutée des industries manufacturières a progressé de 3,4%, rythme similaire à celui enregistré en 2002.

Par ailleurs, l'indice de la production industrielle a marqué une progression de 3,5%. Cette évolution recouvre une bonne performance de la production industrielle des IMME (5,8%),

du secteur agro-alimentaire (3,5%) et des autres industries (6,1%). A l'opposé, l'activité dans l'industrie textile et du cuir a régressé de 3,7%.

L'activité minière a quasi-stagné sous l'effet de la baisse de la demande extérieure et notamment de la demande en phosphate.

Le tourisme enregistre une stabilité des arrivées des touristes étrangers (+0,1%), une légère baisse (1,3%) du nombre de nuitées dans les hôtels classés (environ 11,2 millions), et un recul de 3 points du taux d'occupation des hôtels classés (40,7% en 2003 au lieu de 43,7% en 2002). En maintenant ses indicateurs quasiment à leur niveau de 2002, le tourisme ne s'est pas senti des événements qui ont marqué la scène nationale et internationale.

Au niveau de la demande, la croissance a été soutenue, d'une part, par la consommation induite par les revenus additionnels générés notamment par la production céréalière et par la hausse des salaires dans la fonction publique, et, d'autre part, par la reprise de l'investissement comme en témoigne la progression de 7,9% de la FBCF et celle de 14% des importations des biens d'équipement.

Transactions extérieures

Les échanges commerciaux avec l'extérieur se sont élevés à 219 milliards de dirhams, en accroissement de 1% par rapport à 2002. Cet accroissement recouvre une progression de 3,9% des importations et une baisse de 3,3% des exportations. Le taux de couverture a ainsi été ramené à 61,7% au lieu de 66,2% en 2002, et le déficit commercial s'est aggravé de 7,9 milliards de dirhams ou 17,9% d'une année sur l'autre, atteignant 51,9 milliards au terme de l'année 2003

Les importations ont porté sur 135,5 milliards, en hausse de 3,9%. Cette évolution est le résultat de l'augmentation de 8,8 milliards ou 7,5% des achats hors pétrole. L'ensemble des groupes de produits a vu ses acquisitions s'inscrire à la hausse à l'exception des produits alimentaires (-23,6%). En particulier, les acquisitions de biens d'équipement se sont accrues de 14,3%, suite aux progressions relevées au niveau des achats de machines et appareils divers (+690 millions), d'appareils de coupure électrique (+550 millions), d'avions (641 millions), de réservoirs, de bouteilles et fûts métalliques (+279 millions) et de machines textiles (120 millions).

Les exportations se sont établies à 83,6 milliards, en recul de 3,3%. Ce recul a été relevé au niveau des exportations hors phosphates et dérivés (-3,2%), ainsi qu'au niveau des ventes du groupe OCP qui se sont contractées de 3,4%.

Au niveau des autres postes de la balance des paiements, les recettes voyages ont atteint 30,8 milliards de dirhams (+5,5%), les transferts des Marocains Résidant à l'Etranger 34,7

milliards de dirhams (+9,5%) et les investissements et prêts privés étrangers 23,6 milliards au lieu de 6,8 milliards en 2002.

Au total, l'année 2003 a connu pour la troisième année consécutive une amélioration de la situation de la balance des paiements :

- le solde des transactions courantes dégage un excédent de près de 15,6 milliards de dirhams, soit 3,7% du PIB après 16,3 milliards ou 4,1% du PIB en 2002 ;
- le solde global dégage un excédent de 16,8 milliards, contre 7 milliards un an auparavant.

Finances publiques

La situation des charges et ressources du Trésor au terme de l'année 2003 fait ressortir un déficit budgétaire de 3,6% du PIB contre une prévision initiale de la loi de finances de 3% et ce, suite à la non réalisation de la totalité des recettes de privatisation. Hormis ces recettes, ce déficit budgétaire s'est établi à 5,1% du PIB contre une prévision initiale de 5,9%.

Pour ce qui est des recettes de privatisation, l'année 2003 a été marquée par la réalisation du produit de la cession de 80% du capital de la Régie des Tabacs. Evaluée à 14,08 milliards de dirhams, le produit de cette opération a fait l'objet d'une première répartition entre, d'une part, l'Etat (pour 5,6 milliards), et, d'autre part, le Fond Hassan II et la CDG (pour respectivement 5,6 milliards et 2,8 milliards de dirhams). Au total, les recettes de privatisation incorporées dans le budget de l'Etat au titre de l'année 2003 ressortent à 6,3 milliards de dirhams.

Les charges en intérêts de la dette publique ont totalisé près de 17,3 milliards de dirhams et se sont maintenues ainsi à un niveau proche de celui enregistré en 2002. Comparées aux prévisions de la loi de finances, elles font ressortir une économie de près de 500 millions découlant essentiellement de la baisse des charges de la dette extérieure.

Par rapport à 2002, la diminution des charges en intérêts de la dette extérieure de plus de 1,1 milliard de dirhams ou 26,9% s'explique par l'effet de la diminution du stock de la dette extérieure, des opérations de remboursement par anticipation et conversion de dettes onéreuses et de l'évolution favorable du taux de change. A l'opposé, l'augmentation de près de 1,1 milliard ou 8,2% des charges en intérêts résulte de l'accroissement continu de l'encours de la dette intérieure chiffré à 19,8 milliards de dirhams.

Le **taux d'inflation** a connu en 2003 une décélération significative pour se situer à 1,2% contre 2,8% en 2002.

Accords de libre-échange

Engagé de façon résolue dans une stratégie d'ouverture économique sur le monde, le Maroc, membre de l'OMC depuis 1987 et lié à l'Union européenne par un accord d'association depuis 1995, a conclu en 2004 un accord de libre-échange avec les Etats-Unis et la Turquie, et a signé avec l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie l'Accord dit d'Agadir

Accord avec les Etats-Unis

L'accord avec les Etats-Unis a été conclu le 2 mars et doit entrer en application le 1er janvier 2005 après sa signature, le 15 juin 2004, par les deux pays. Cet accord s'insère dans le programme américain de créer d'ici à 2013 une zone de libre-échange avec le Moyen-Orient. Cet accord est le premier conclu par le Maroc qui couvre un volet "Services financiers".

Selon le Ministère des Finances, le secteur financier marocain a fait l'objet de demandes américaines axées notamment sur l'assurance, mais couvrant aussi le secteur bancaire et celui des valeurs mobilières. Du côté marocain, les opérateurs ont plutôt exprimé leurs craintes d'une ouverture importante du marché marocain aux opérateurs américains qui serait de nature à réduire les possibilités de leur expansion et à empêcher le développement de l'expertise marocaine.

Toujours selon le Ministère des Finances, le Maroc a veillé à accorder aux Etats-Unis une ouverture mesurée, qui s'écarte peu du niveau actuel de libéralisation, qui va dans le sens des engagements pris par le Maroc au niveau multilatéral et qui n'induit pas un déplacement du centre de décision financière vers l'étranger.

Accord avec la Turquie

L'accord de libre-échange avec la Turquie a été signé le 7 avril à Ankara. Il prévoit un accès immédiat des produits marocains au marché turc dès son entrée en vigueur. Pour la Turquie en revanche, les droits de douane et taxes d'effet équivalent seront éliminés progressivement.

La liste textile et cuir, matières plastiques, les machines et appareils électriques, bois et ouvrages en bois....comprend, en effet, un démantèlement sur 10 ans à raison de 10% par an. La seconde liste concernant les voitures de tourisme et autres véhicules destinés au transport des personnes sera démantelée à raison de 3% par an et de 15% à partir de la 4^{ème} année après la conclusion de l'accord. De même, l'accord prévoit des mesures protectionnistes et compensatrices qui pourraient être adoptées pour faire face aux pratiques commerciales illégales.

Signature de l'Accord d'Agadir

Les Ministres des Affaires étrangères d'Égypte, de Jordanie, du Maroc et de Tunisie ont signé, le 25 février 2004 l'accord d'Agadir visant à établir une zone de libre-échange entre ces quatre pays. Cet accord vise à donner l'élan indispensable à l'intégration régionale dans la zone méditerranéenne et à encourager les investissements privés dans la région.

Perspectives 2004

Le FMI qui avait tablé à l'automne 2003 sur une croissance de 4% pour 2004, a révisé à la hausse ses prévisions pour les arrêter à 4,6%. La reprise attendue est liée aux perspectives de croissance "prometteuses" aux Etats-Unis (4,6%) et en Chine (8,5%). En revanche, les pays de la zone euro devront réaliser une croissance modérée (1,7%). Le FMI souligne toutefois que les "risques géopolitiques", incluant attaques terroristes et prix du pétrole, constituent de véritables "sujets d'inquiétude".

Le commerce international de marchandises devrait progresser de 7,1% en 2004, au lieu de 5,2% en 2003.

Au Maroc, les perspectives d'évolution de l'activité économique en 2004 laissent entrevoir une croissance du PIB à prix constants de 3%, recouvrant une légère baisse des activités agricoles et une progression de 3,8% de la valeur ajoutée des autres secteurs.

Compte tenu d'un objectif de hausse des prix ne dépassant pas 2%, la valeur de référence de la progression de la masse monétaire au sens étroit (M1) est fixée dans une fourchette de 6,5% à 7,5%.

L'évolution de la situation monétaire en 2004 reste toutefois largement tributaire de celle de l'état des finances publiques et plus particulièrement de la réalisation des recettes de privatisation, prévues pour 12 milliards par la loi de finances, ainsi que du niveau de leur couverture par des apports en devises ou par des recours au crédit bancaire.

Sur la base des hypothèses ainsi retenues, la progression des crédits à l'économie requise notamment pour accompagner la croissance prévue s'élève à 20,5 milliards ou 8,3%.

Par ailleurs, et dans un contexte d'inflation maîtrisée, la consommation des ménages devrait rester bien orientée en 2004 en raison de l'amélioration des revenus des ménages ruraux, conséquemment à la bonne campagne agricole. De plus, les ménages pourraient accroître leurs investissements en logement et en biens durables compte tenu du processus de détente des taux d'intérêt et des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour faciliter l'accès au logement économique.